



## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Les syndicats UNSA-SDIS 13/33/64/78 veulent conserver le régime de retraite en vigueur pour les sapeurs-pompiers professionnels.

**NON à la réforme des retraites universelles à point !**

**Nous demandons le retrait immédiat de ce projet !**

Nous voulons :

- ❑ le maintien du calcul de la pension sur les six derniers mois, prime de feu incluse
- ❑ le maintien de la catégorie active avec la bonification de 5 ans après 27 ans de service
- ❑ la portabilité des droits acquis si l'agent change de statut

La réforme envisagée par le gouvernement est inégalitaire et vient bafouer les acquis sociaux des sapeurs-pompiers.

**C'est intolérable !**

### - CONTACT PRESSE -

- JEAN-PHILIPPE (13) : 06.51.03.46.23
- JACQUES (33) : 07.52.67.44.56
- PATRICK (64) : 06.22.35.37.13
- WILLIAM (78) : 06.61.43.54.14

